



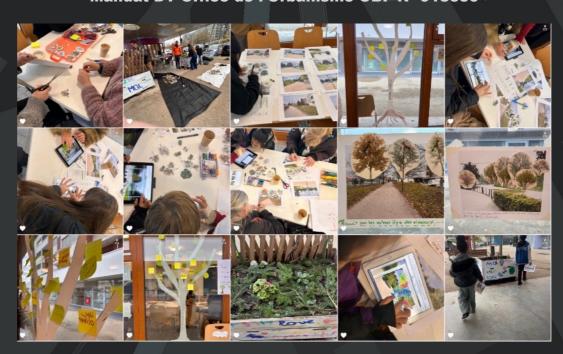


# **PLANTATIONS CONTRIBUTIVES HIVER 2024 2025**

en coordination avec SEU Service Espace Vert Ville de Vernier

Pour approbation SAM Service Urbanisme Ville de Vernier

Parc des Libellules, processus participatif Mandat DT Office de l'Urbanisme OBF N° 918330





#### PLANTATIONS CONTRIBUTIVES HIVER 2024 2025





Une action minimum est nécessaire, qui intègre les premières contributions des habitant.e.s et des enfants, en prenant soin de respecter les espaces libres et d'être compatible avec le grand projet du Parc Linéaire.

## Contexte

Le besoin d'arbres et de végétalisation pour le Parc des Libellules fait l'unanimité, autant à travers l'expérimentation participative TEST que dans les enquêtes précédentes auprès des habitants et les préconisations du Conseil des Habitants. C'est aussi une direction clairement présente dans le projet du parc linéaire et d'une façon générale dans les orientations des plans directeur communal et cantonal.

#### **Actions**

Le projet de plantations pour l'hiver 2024 2025 est volontairement minimum, car la démarche de programmation participative accompagnée par la Fondation urbanisme ouvert est en cours, et nous souhaitons prolonger la participation sur ce sujet avec les habitantes et habitants du quartier, ainsi qu'avec les différentes parties prenantes associatives et institutionnelles impliquées aux Libellules.

# Démonter l'efficience de la démarche contributive

Pour autant cette action de plantation est nécessaire, car même si elle reste partielle, elle va donner un signal important, à savoir que des actions concrètes sont entreprises et « qu'il ne s'agit pas seulement de parler, mais de passer à l'action » comme le disent certains habitants. La stratégie de la fondation, en collaboration étroite avec les paysagistes de Cultivons notre Jardin, le SEU espace vert de la ville de Vernier et ATD Quart-Monde est définir des zones faisant l'unanimité et pleinement compatibles avec le grand projet du Parc Linéaire.

### Les zones

Ces zones au sud du Parc des Libellules, vers le stade, et n'ont pas de conséquences sur les passages. De plus elles préservent les espaces libres.

- La zone 1 au sud-ouest, est celle des arbres à grand développement qui vont créer l'ombre pour l'après-midi.
- La zone 2, en prolongement de la zone 1, est celle d'une plantation plus basse (verger) qui fournira des fruits que les enfants vont pouvoir cueillir. Elle pourra aussi dans un second temps accueillir les tables qui seront ombragés.
- La zone 3 est celle de la plantation de graines de façon à expérimenter un développement naturel. Cette réalisation est portée par des habitants et encadré par TEST.
- La zone 4 correspond à la volonté des habitants d'augmenter les zones d'ombres aux alentours de la buvette par le palissage de plantes grimpantes autour de la buvette et la plantation de quelques fruitiers.

Les arbres et arbuste des zones 1 & 2 viendront majoritairement de la pépinière urbaine de la ville. Les graines et plantes des zones 3 seront produites par les habitants et les grimpantes de la zone 4 seront fournies par TEST.

Les plantations se feront selon la météo avec des habitants intéressés entre janvier et mars pour respecter un calendrier de plantation naturels.

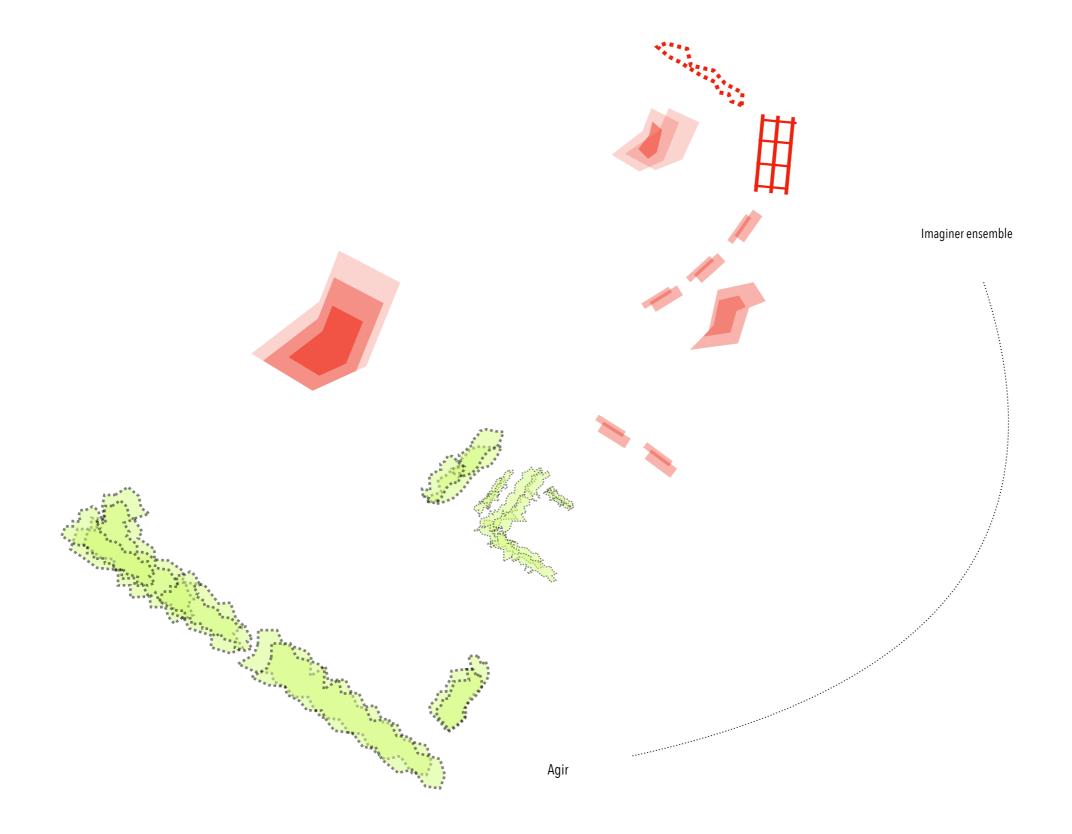
Proposition réalisée à partir des contributions des participants par les professionnels accompagnateurs ; Alain Renk architecte urbaniste et Boris Verdin architecte paysagiste Fondation urbanisme ouvert et Cultivons notre iardin









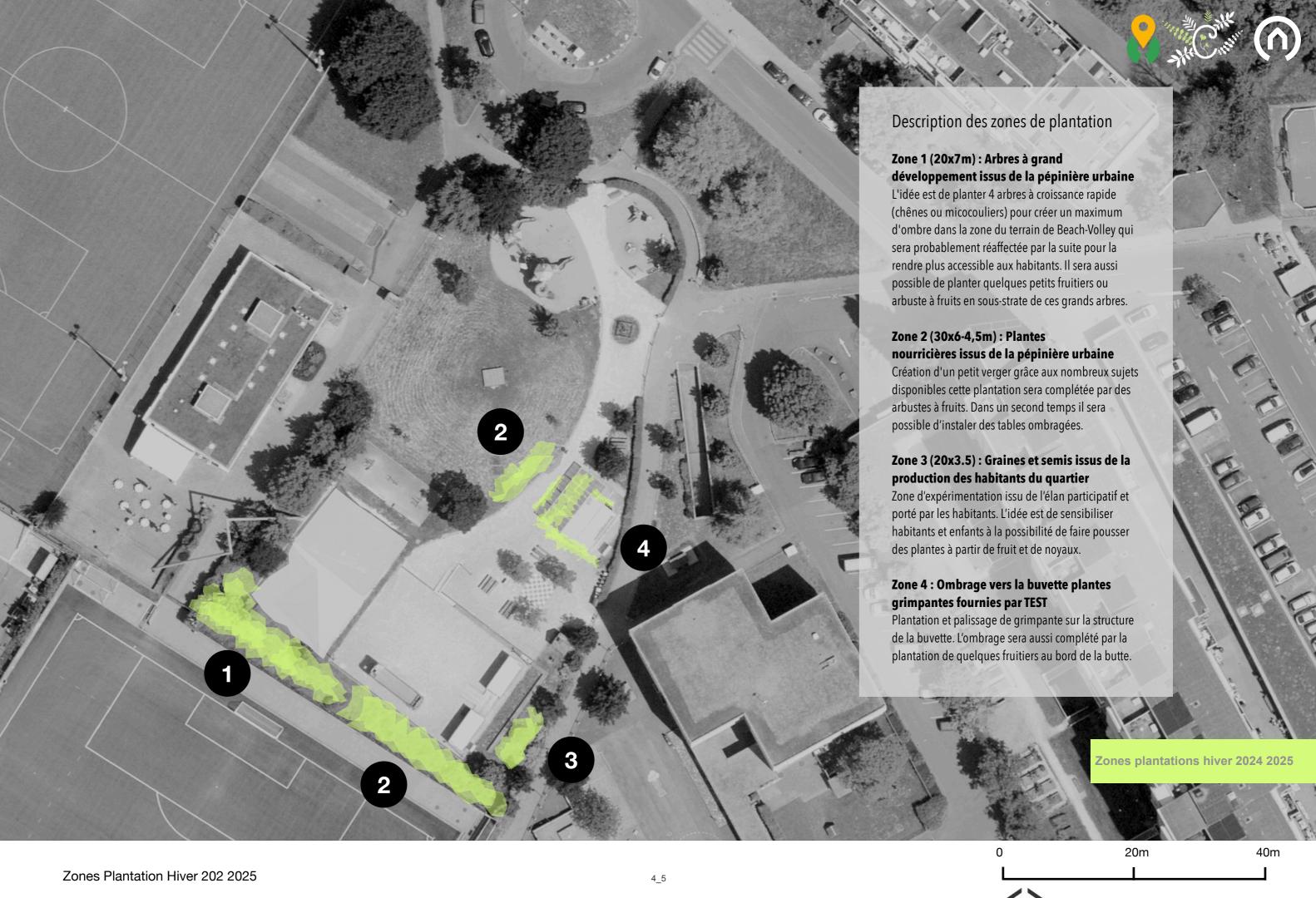


Concept Prog Participative V1 08-07-2024

Zones plantations hiver 2024 2025







Transition Écologique e Sociale sur le Territoire



